

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : M2M-AGGLO BRETAGNE-DE-MA PAR CCPG

Prélèvement	00123298	Commune	BRETAGNE-DE-MARSAN
Unité de gestion	0932 M2M-AGGLO_BRETAGNE-DE-MA_PAR_CCPG	Prélevé le :	mardi 06 juillet 2021 à 14h20
Installation	UDI 004029 BRETAGNE-DE-MARSAN_PAR_EAU_I	par :	DELPHINE DENIS
Point de surveillance	P 0000003123 BOURG DEBRETAGNE DE MARSAN	Type visite :	D2
Localisation exacte	1 JET SELF REZ DE CHAUSSÉE ROUTE DE GRENADE	Motif :	CP

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Type del'analyse : M1JET

Code SISE de l'analyse : 00123798

Référence laboratoire : SE216454/11289

Analyses laboratoire

Résultats

Limites

Références

Observations

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX

	Résultats	Limites	Références	Observations
Cuivre	0,15 mg/L	2	1	
Nickel	10 µg/L	20		
Plomb	1,1 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123298)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. En effet, compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement, branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Mont de Marsan le 20 juillet 2021

Pour le Directeur, l'ingénieur sanitaire



LAYLLE BERNARD